



Association Professionnelle des Industries Céramiques



Communiqué

L'Association Professionnelle de l'Industrie Céramique APIC et l'Association Nationale des Professionnels de la Céramique et du Second Œuvre APISA, après avoir tenues une série de réunions, ont décidé d'agir de concert afin de défendre l'intérêt du consommateur marocain et de le protéger.

Pleinement conscientes de leur devoir et leur responsabilité vis-à-vis du secteur national des carreaux céramiques, dans toutes ses composantes, industrielles et commerciales, l'APIC et l'APISA ont franchi un nouveau pallier dans leur coopération en s'engageant :

- A promouvoir la production nationale.
- A garantir aux consommateurs locaux les standards internationaux de qualité.
- A coopérer ensemble sur le marché domestique et en encourageant les activités à l'export
- A Professionnaliser le métier d'importateur et de distributeur de carreaux céramique

Enfin, l'Association Professionnelle de l'Industrie Céramique APIC et l'Association Nationale des Professionnels de la Céramique et du Second Œuvre APISA remercient le ministère de l'Industrie et du Commerce et le secrétariat d'Etat au Commerce extérieur pour l'accompagnement et l'intérêt dont il a fait part en faveur du secteur de la céramique.